

Nantes, le 15 juin 2017

Evolution de dessertes en gares d'Ancenis et Varades

La Région souhaite apporter un éclairage suite aux informations véhiculées par la CGT Cheminots

Nous souhaitons apporter un éclairage aux usagers concernés, suite aux informations erronées véhiculées par la CGT Cheminots lors de ses opérations en gares.

Concernant la gare d'Ancenis :

- en 2016, il y avait 47 dessertes d'Ancenis par jour. Il y en aura 66 à partir du 2 juillet 2017, soit 19 supplémentaires.
- jusqu'au 1er juillet 2017, il y a 19 Ancenis <> Angers chaque jour de la semaine (et un vingtième tôt le lundi matin) dont 5 qui arrivent avant 9h00 (un sixième le lundi matin, à 5h38). A partir du 2 juillet 2017, il y aura 22 Ancenis <>Angers, dont 6 le matin avant 9h00. Cela représente un gain de 3 services en tout dont un le matin.

La gare d'Ancenis sera donc mieux desservie, et la desserte d'Ancenis vers Angers sera bien améliorée.

Concernant la gare de Varades :

- en 2016, il y avait 13 dessertes de Varades – St Florent le Vieil par jour. Il y en aura également 13 à partir du 2 juillet 2017.

La gare Varades - St Florent le Vieil serait desservie au même niveau qu'actuellement.

Roch BRANCOUR

Vice-Président du Conseil régional en charge des transports ferroviaires

CONTACT PRESSE

Séverine Rannou : severine.rannou@paysdelaloire.fr - 02 28 20 60 63 – 06 48 28 02 56